

**UA SH : Sciences de
l'Homme**

Code UAI : 0330178P

3 ter place de la victoire
33076 Bordeaux Cedex

Lieu de formation :
Campus de Pessac
12 avenue Camille Jullian
33600 PESSAC

**CONTACT POUR LA
FORMATION**

Marina HONTA
Responsable de parcours
marina.honta@u-bordeaux.fr

**CONTACT POUR
L'ALTERNANCE**

Stéphanie BAUDY
Cheffe de service FTLV
stephanie.baudy@u-bordeaux.fr

**CONTACT POUR
L'INSCRIPTION**

Marina TRAMASSET
Secrétaire pédagogique
marina.tramasset@u-bordeaux.fr

Centré sur le pilotage et la gestion des organisations sportives publiques et associatives et sur la conception de projets, le parcours intègre les transitions et problématiques institutionnelles, politiques, économiques et sociales du développement sportif territorial dans le contexte européen.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le parcours GSDT a pour objectif de former des cadres dans le domaine du management public et associatif du sport (fédérations sportives, ligues ou comités sportifs régionaux et départementaux, clubs et associations locales ; Etat, collectivités territoriales, intercommunalités ; sociétés d'économie mixte), exerçant des missions de développement territorial dans une logique de service public, d'intérêt général ou d'activités relevant de l'économie sociale et solidaire.

COMPÉTENCES VISÉES

Le master permet aux étudiants d'acquérir les compétences nécessaires pour participer à la gestion, à l'organisation et au développement d'une structure sportive ;

- Maîtriser les modes d'action et d'interaction des acteurs publics et privés dans le secteur sportif,
- Maîtriser le cadre juridique, économique et institutionnel de l'organisation des activités physiques et sportives,
- Coordonner et évaluer la faisabilité et les effets des programmes et projets de développement sportif territorial,
- Piloter et gérer une structure en tenant compte du cadre législatif, réglementaire et financier des politiques sportives,
- Appliquer les règles budgétaires et comptables de la comptabilité publique et privée.

LES + DE LA FORMATION

- 60 % des cours assurés par des enseignants-chercheurs reconnus à l'échelle internationale.
- Articulation directe avec la recherche actuelle en sciences sociales, science politique ou en sciences de gestion.
- 40 % des cours assurés par des professionnels du secteur public et du secteur associatif.
- Partenariats et participation forte à des réseaux d'acteurs publics et parapublics du sport.
- Bibliothèque universitaire spécialisée et ressources en ligne.

LA FORMATION EN CHIFFRES



91,7 % de réussite au diplôme
pour la promo étudiante 2023.

Très peu d'abandons en cours de
formation.

TAUX D'INSERTION PROFESSIONNELLE



64,7 % des diplômés sont en
emploi 6 mois après l'obtention
du diplôme (promotion 2021).

CONTENU DE LA FORMATION

BCC 1 Développement des savoirs spécialisés & Connaissance de l'environnement socio-économique

Fondamentaux de l'organisation du sport
Organisation des activités et des événements sportifs contemporains
Equipements et sites sportifs : programmation, exploitation et responsabilités juridiques
Discrimination, violence et prévention des déviances sportives
Economie du sport
Sport et action publique
Sport, mixité sociale et accès aux droits
Collectivités publiques et gestion des organisations sportives

BCC2 Méthodes et Outils d'analyse des organisations

GRH
Introduction à la comptabilité
Droit et administration du sport
Statistiques
Gestion des personnels dans les secteurs sportifs public et associatif
Mécénat et fiscalité
Finances publiques et locales

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle continu et / ou écrit terminal (cf. document M3C).

Validation par bloc de compétences : Non

BCC 3 : conduite et gestion de projets

Sport et transitions environnementales et sociétales
Marketing du sport et territorial
Sociologie et stratégie des organisations sportives publiques et associatives
Construire, porter et évaluer un projet
Projets collectifs tutorés
Gestion déléguée des activités d'intérêt général
Stratégie de développement des produits sportifs de nature

BCC 4 : Evaluation et analyse d'une organisation sportive

Méthodologie de la recherche
Informatique de gestion territoriale ou entrepreneuriale / recherche bibliographique
Travaux scientifiques et suivi du stage (6 mois sur l'année) et des pratiques professionnelles et de recherche (dont apprentissage)
Analyse de l'expérience de
Professionnalisation

BCC 5 : Communication et projet d'insertion professionnelle

Anglais
Accompagnement à l'employabilité (stage ou alternance)
Stratégie de professionnalisation dans la fonction publique et le secteur associatif

Lien fiche RNCP :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38700/#anchor1>

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Fonction publique territoriale : K1404 Attaché.e territorial.e (filiales Animation et Administration générale) ; Conseiller.ère territorial des APS (CTAPS)

Fonction publique d'Etat : Inspecteur.ice de l'Education, du sport et de la jeunesse ; Professeur de sport (conseiller d'animation sportive), Conseiller.ère d'Education Populaire et de Jeunesse, chargé.e de mission au sein du ministère des sports et des jeux olympiques.

Secteur associatif : Agent de développement (association, comités sportifs départemental et régional, fédération sportive)

POURSUITE D'ÉTUDES

Thèse de doctorat en STAPS, géographie, sociologie, science politique ou sciences de gestion

Taux de poursuite d'études : 28,6 % pour la promotion 2020 (enquête réalisée 6 mois sur l'ensemble de la promotion après l'obtention du diplôme)

LE COÛT DE LA FORMATION



» Secteur privé :

Niveau de prise en charge par l'OPCO + 750 euros de reste à charge pour l'entreprise depuis le 1^{er} juillet 2025.

» Secteur public territorial :

Montant forfaitaire de 6700 € fixé par le CNFPT prise en charge à définir avec le CNFPT.

» Secteur public autre : Montant forfaitaire de 6700 € par an.

» En cas de difficultés (en formation ou en stage ou en cours de processus VAE et/ou en temps entreprise pour les alternants), de questionnements, ou de réclamations, vous pouvez contacter

notre service Formation Tout au Long de la Vie :
Service FTLV :

ftlv.sh@u-bordeaux.fr

ORGANISATION DE L'ALTERNANCE

Cette formation est accessible à l'apprentissage dès la première année de Master.

Rythme d'alternance : les cours se déroulent en alternance une semaine sur deux (cf calendrier d'alternance).

Durée du contrat d'apprentissage : pour le M1 513 heures, pour le M2 551 heures. Ce total comprend le temps de réalisation de projets conduits en équipe et les temps liés aux travaux d'études de recherche qui font partie intégrante de la formation et de l'évaluation.

Effectif : 25 étudiant.es

CONDITIONS D'ACCES

Pour l'accès au Master 1

- Titulaires d'une Licence 3 STAPS, Management du sport,
- Titulaires d'une Licence 3 Droit, Sciences économiques, Géographie...
- Sportifs de haut niveau/sportifs professionnels.

Pour l'accès au Master 2

- Titulaires d'un Master 1 STAPS, management du sport,
- Titulaires d'un Master 1 de droit, de sciences économiques, géographie...
- Sportifs de haut niveau/sportifs professionnels.

Passerelle : Non

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Candidatures en ligne via la plateforme Mon master : <https://www.monmaster.gouv.fr/>

Ouverture à partir de mars.

APPRENTI-E EN SITUATION DE HANDICAP



Le CFA de l'Université de Bordeaux doit accueillir dans les meilleures conditions les apprenti-es en situation de handicap.

Le service PHASE propose un aménagement de la scolarité pour les étudiants à besoins spécifiques et offre un accompagnement personnalisé pour favoriser la réalisation de projet d'études. Une convention entre le CFA Université de Bordeaux et le SRFPH Aquitaine (Schéma Régional pour la Formation des Personnes Handicapées) a été signée.

Un référent handicap est désigné au sein du CFA de l'Université de Bordeaux, pour accompagner les apprenti-es à besoins spécifiques. Il assure le lien entre l'apprenti-e et le service PHASE de l'Université de Bordeaux.